



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/missions.html>

Missions

- Qui sommes-nous ? -

Date de mise en ligne : samedi 22 août 2009

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) est un réseau d'associations qui a pour objet de veiller ensemble à la bonne application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Belgique, à travers des missions d'étude, d'information et de plaidoyer.



La CODE est reconnue et subsidiée par la [Direction générale de la Culture](#) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française), comme [association d'éducation permanente](#) dans l'axe "Analyses et études" et publie chaque année une étude et quinze analyses, à l'attention des adultes (grand public, professionnels et politiques).

La CODE est co-responsable, avec son homologue flamand la KIRECO, de la rédaction d'un rapport alternatif au rapport officiel sur l'application de la Convention en Belgique, que l'Etat belge doit remettre tous les cinq ans au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Cliquez [ici](#) pour le texte de la Convention